

ATTESTATION D'INSCRIPTION - AMATEURS

Mme/Mlle/Mr NOM - Prénom :
Né (e) le à
Adresse :
.....
 /...../...../...../.....

Obligatoire

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivré le :

Demande sa participation pour le **29 MARS 2026** à la 3ème édition du vide grenier de :

L'APE des Écoles Publiques d'Espalion

à la salle du Centre Francis POULENC et déclare accepter les conditions fixées par les organisateurs.

- Tarif de l'emplacement: 8€ la table avec 2 chaises
Nombre emplacement(s) réservé(s) :
- Réservation sandwich (jambon beurre) + boisson non alcoolisée : 5€ (tarif exposant)
Nombre de repas réservés :
- Déclare sur l'honneur :
 - de ne pas être commerçant (e)
 - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
 - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321- 9 du Code Pénal)

Fait à le

Signature :

Ci-joint règlement de € à l'ordre de : **APE des Écoles Publiques d'Espalion.**

L'Inscription est à retourner **uniquement** à l'adresse :

Boîte aux lettres : APE des Écoles publiques d'ESPALION,
École Jean Monnet av. d'Estaing 12500 Espalion.

Merci de joindre obligatoirement la photocopie de la pièce d'identité.

Contact mail : ape,espalion@orange.fr ou par tél. : 07.67.53.23.28. (premier contact uniquement par sms)

✂.....

RÈGLEMENT

Pour que l'inscription soit prise en compte, le paiement du droit de place doit être joint avec l'attestation d'inscription (chèques à l'ordre de l'APE des Écoles Publiques d'Espalion).

- *Les emplacements seront attribués: par ordre d'inscription des exposants, en fonction du nombre d'emplacement souhaité, et laissés à l'appréciation des organisateurs.*
 - *Afin de fluidifier circulation et installation, les exposants déchargeront leurs objets et gareront prioritairement leur véhicule autour de la salle.*
 - *Si vous souhaitez être côte à côte avec ami/parent regroupez vos inscriptions en plusieurs emplacements. (8€ la table)*
- Seuls les Organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation, dans le cas contraire aucun remboursement ne sera effectuer.*